



La construction absolue attributive française comme une catégorie radiale

Karolína Lipská (Université Charles, Prague)

ABSTRACT

The absolute attributive construction in French as a radial category

The aim of the article is to propose an analysis of French attributive absolute constructions in the paradigm of cognitive linguistics, and to show the advantage of their description as a linguistic category with a particular prototype. Based on the analysis of 2,635 occurrences of these constructions in the French corpus Frantext, the study tries to identify the factors determining the prototypical attributive absolute construction and to sketch the aspects in which the less typical structures differ from it. The main factor seems to be the presence of the inalienable possession relation between the absolute construction and the head NP and the semantics of the head NP. Other factors are the type of the determiner in the absolute construction, its (potential) adverbial function, the modification of the predicate and the syntactic function of the head NP.

KEYWORDS

absolute construction, attribute, French, inalienable possession, prototype

RÉSUMÉ

L'article vise à proposer une analyse des constructions absolues attributives françaises dans le cadre de la linguistique cognitive et de démontrer l'avantage de leur description comme une catégorie linguistique particulière, centrée autour d'un prototype. En s'appuyant sur l'analyse de 2 635 occurrences de ces constructions dans le corpus du français Frantext, l'étude essaie d'identifier les facteurs déterminant les cas prototypiques des constructions absolues attributives et d'esquisser des aspects par lesquels les structures moins typiques s'en éloignent. Le facteur principal identifié est la présence de la relation de possession inaliénable entre la construction absolue et le GN incident et le sémantisme du GN incident ; d'autres encore étant la nature du déterminant dans la construction absolue, la fonction circonstancielle de la construction absolue, la modification du prédicat et la fonction syntaxique du GN incident.

MOTS CLÉS

attribut, construction absolue, français, possession inaliénable, prototype

DOI

<https://doi.org/10.14712/18059635.2020.2.3>

1 INTRODUCTION¹

Le français dispose de plusieurs moyens pour exprimer la modification d'un groupe nominal (GN). Ceux-ci diffèrent en fonction de leur complexité syntaxique ; ce peut

¹ L'article a bénéficié du soutien financier du projet SVV (Specifický vysokoškolský výzkum, « Recherche universitaire spécifique ») *Jazyk a nástroje pro jeho zkoumání*, « Langue et ses



être une seule unité lexicale (*une femme charmante*), mais aussi une proposition subordonnée (*une femme qui est charmante*). Entre ces deux types de modification, nous trouvons des expressions semi-propositionnelles (1), appelées le plus souvent *constructions* ou *propositions absolues attributives* (Hanon 1989 : 9 ; Combettes 1998 : 19–23 ; Riegel — Pellat — Rioul 2009 : 356–357 ; Grevisse — Goosse 2008 : 288), ou *sous-phrases non verbales* (Le Goffic 1993 : 489). Dans la plupart des cas, ces structures modifient non seulement le GN, mais aussi le verbe de la principale, exprimant ainsi les qualités temporaires (Furukawa 1996 : 107), liées à l'action décrite par le verbe (souligné dans (1b)) :

- (1a) *une femme, les yeux fermés*
 (1b) *Une femme s'est assise, les yeux fermés.*

Le statut semi-propositionnel de ces structures se voit dans le fait que, bien qu'elles manquent de verbe fini, elles portent le rapport de prédication (implicite) entre leurs parties — *les yeux sont fermés*, connue aussi sous le terme *prédication seconde* (p. ex. Furukawa 1996), en contraste avec la prédication primaire de la proposition matrice. Nous pouvons spéculer que c'est en raison du caractère implicite de la prédication, qui reste à être interprétée par les locuteurs, que ces constructions se trouvent le plus souvent dans la langue écrite, dont les structures exigent plus d'effort cognitif.

Les grammaires de référence ne consacrent généralement que peu d'espace aux constructions absolues attributives². Ce sont notamment les articles ou les monographies spécialisées, surtout Hanon (1989)³, qui les traitent plus en détail.

Le présent article vise à compléter les études existantes par une description plus détaillée des constructions absolues attributives, en se focalisant notamment au niveau syntaxico-sémantique que nous croyons essentiel pour la formation et l'interprétation de ces structures. Nos constatations se basent sur l'analyse des occurrences des constructions absolues attributives, le plus souvent en position détachée⁴, dans le corpus Frantext (*en ligne*, cit. février 2019), en grande majorité dans les textes littéraires, voir 3.1.

En adoptant le point de vue de la linguistique cognitive, nous avançons l'hypothèse que les constructions absolues attributives présentent une catégorie linguistique particulière, formée selon des principes de conceptualisation généraux qui reposent notamment sur le concept universel de la possession inaliénable (voir *les yeux* dans (1)). Cette catégorie n'est néanmoins pas homogène, voir 2.3 ; ainsi, pour

outils d'investigation », de la Faculté des Lettres de l'Université Charles. J'adresse mes plus sincères remerciements à ma tutrice Olga Nádvorníková pour avoir guidé ma recherche et pour avoir relu le manuscrit de cet article.

- 2 Voir p. ex. Riegel — Pellat — Rioul (2009 : 356–357), Grevisse — Goosse (2008 : 288) ou Le Goffic (1993 : 489), mais aussi Brunot (1936 : 609), Le Bidois — Le Bidois (1935 : 206), Damourette — Pichon (1930 : 500).
 3 Mais voir aussi Mouret (2011), Combettes (1998), ou partiellement Furukawa (1996).
 4 La recherche des structures non-détachées dans le corpus rend un grand nombre de faux résultats (bruit).



une description adéquate, il semble avantageux de la regarder comme une catégorie radiale, centrée autour d'un prototype. C'est précisément dans l'esquisse de cette catégorie comme une structure radiale que nous voyons le but principal de cette étude.

2 BASE THÉORIQUE

2.1 LA CONSTRUCTION ABSOLUE ATTRIBUTIVE

La construction absolue attributive est l'un des deux types majeurs de constructions absolues en français, l'autre étant la construction absolue circonstancielle⁵ (voir entre autres Hanon 1989 : 9 ; Grevisse — Goosse 2008 : 288 ou Mouret 2011, s.p.). Globalement, la construction absolue peut se définir comme une structure nominale dépendante, composée de deux parties (Hanon 1989 : 9) que l'on peut classifier comme (quasi) « sujet » et « prédicat » (op. cit. : 10). Elle se trouve souvent en position détachée (dans le sens de Combettes 1998). Si le « sujet » est typiquement un GN, le « prédicat » est plus variable, pouvant être un participe, un groupe adjectival, un groupe prépositionnel (GP), ou encore un adverbe ou une proposition (Hanon 1989 : 9, 77, 152-154 ; Riegel — Pellat — Rioul 2009 : 357 ; Combettes 1998 : 19 ; Grevisse — Goosse 2008 : 284, 289). La construction absolue modifie la prédication primaire, mais la relation entre les deux est asyndétique, manquant de marque formelle (Riegel — Pellat — Rioul 2009 : 356).

De nombreuses caractéristiques séparent la construction absolue attributive de la circonstancielle. La première est souvent considérée comme issue d'une construction attributive avec *avoir* (pour (1) ce serait la structure *une femme a les yeux fermés* ; Riegel — Pellat — Rioul 2009 : 357 ; Hanon 1989 : 14 ; Mouret 2011, s.p. ; Combettes 1998 : 20-21), admettant ainsi l'insertion du participe *ayant* (*une femme ayant les yeux fermés*). Hanon (1989 : 63) remarque que cette construction est relativement mobile, mais qu'elle est le plus souvent postposée, et que, contrairement à la circonstancielle, elle ne peut pas être paraphrasée via une construction contenant le participe *étant* (**une femme étant les yeux fermés*). La construction absolue attributive est typiquement en rapport intraprédicatif (pour le terme voir p. ex. Lehmann 1988 ou Charolles 2003) avec la prédication primaire (Hanon 1989 : 65-67) mais elle peut glisser vers le rapport extraprédicatif en antéposition ou en position détachée (Leonarduzzi 2006 : 361 ; Charolles 2003 : 16). En fait, cette étude est limitée aux constructions détachées pour des raisons pratiques, voir la note de bas de page n°4. Le plus souvent, la construction absolue modifie le sujet de la principale (1b), éventuellement l'objet direct (COD, p. ex. *J'ai vu une femme, les yeux fermés* ; Hanon 1989 : 238), remplissant la fonction d'attribut non-essentiel du sujet ou du COD.

5 Les deux types diffèrent principalement en leur fonction : la construction absolue attributive remplit une fonction descriptive par rapport au GN incident (voir (1)), la construction absolue circonstancielle une fonction adverbiale par rapport à la prédication primaire (la prédication dans la proposition principale, voir Hanon 1989 : 9) : « *La porte fermée, la femme est assise.* »



2.2 LE CADRE SÉMANTIQUE

Un aspect que nous considérons essentiel pour la définition de la catégorie de la construction absolue attributive est son cadre sémantique (dans le sens de Fillmore 1985). Nous partons ici de la thèse de la linguistique cognitive qui montre que les structures grammaticales reflètent notre conceptualisation et nos principes de catégorisation généraux (voir p. ex. Croft — Cruse 2004 : 1 ; Geeraerts — Cuyckens 2007 : 3) ; et que l'organisation des concepts se représente par les cadres sémantiques, les champs de connaissance qui se réfèrent à une situation et qui émergent de notre expérience de cette situation (Ungerer — Schmid 2006 : 244).

Les constructions absolues attributives caractérisent le GN incident en décrivant une partie de ce GN ou une entité qu'il possède ou qui y est, au moins dans le contexte donné, clairement associée. Ainsi le GN incident fournit-il — parfois à l'aide du contexte plus large — le cadre sémantique pour la construction absolue. Les constructions absolues attributives se réfèrent le plus souvent aux humains (une supposition confirmée également par cette étude, voir plus bas) ; et elles conceptualisent typiquement les parties du corps pertinentes, c.-à-d. saillantes (dans le sens de Talmy 2007), soit en général par leur visibilité, voir *les yeux* dans (1), ou leur importance culturelle ou émotionnelle (2), soit par le soulignement dans le contexte donné ((3) ; voir aussi Schmid 2007 : 119–200) :

(2) *Une femme est assise, le cœur battant.*⁶

(3) *Une femme a écouté, l'oreille collée au mur.*

Pour ces raisons, il est à constater que la dimension sémantique est aussi importante pour la définition des constructions absolues attributives que la dimension morphosyntaxique. De plus, le sémantisme de ces structures correspond sans doute au concept cross-linguistique, souvent pris pour une catégorie universelle (p. ex. Nichols 1988 ; Kockelman 2009), de la possession *inaliénable*.

2.2.1 LA POSSESSION INALIÉNABLE EN FRANÇAIS

La définition classique de la possession inaliénable, ou *directe* (voir p. ex. Guérin 2017 : 921), caractérise cette possession comme une relation sémantique où le *possessum* est une entité intransmissible ou inséparable de son possesseur (p. ex. Rooryck 2017 : 1) ; et la proximité conceptuelle entre ces deux entités se reflète dans la langue⁷. Un autre aspect est l'aspect discursif (Kockelman 2009 : 26) : la possession est présupposée et on y réfère fréquemment. Ainsi, les *possessa* sont en quelque sorte déjà thématisés

6 Un autre facteur non négligeable est qu'un nombre considérable des constructions absolues attributives sont des locutions figées (Grevisse — Goosse 2008 : 289), ou au moins de fortes collocations, dont l'expression *le cœur battant*, mais aussi, dans nos données, p. ex. *les mains dans les poches*, *pieds nus* ou *bouche bée*. Ces locutions semblent s'employer notamment en position non-détachée. Cependant, une analyse quantitative additionnelle serait nécessaire pour des chiffres précis.

7 Voir Haiman (1983) et Haspelmath (2008) pour différentes explications — iconicité vs économie — de ce phénomène.



avec le possesseur (éventuellement à l'aide du contexte plus large, voir (3)). La pertinence de ce concept repose sur le fait que de nombreuses langues exigent systématiquement des constructions ou des catégories morphosyntaxiques différentes pour les *possessa* aliénables et inaliénables. Bien que cela ne semble pas être le cas pour le français, les constructions absolues attributives⁸ montrent qu'il connaît également, peut-être de manière plus subtile, différents degrés de possession.

Comme l'observe Rooryck (2017 : 2), la possession inaliénable en français semble se limiter aux parties du corps, aux vêtements ou aux états mentaux ou physiques, mais n'englobe pas les termes de parenté ; voir sa constatation, confirmée par notre recherche, que « *the relevant generalization that covers all 'definitely possessed' nouns in French turns out to involve nouns whose referent can be located in or on the body.* » Le possesseur est typiquement animé, le plus souvent humain, ce qui est typique pour la possession inaliénable en général. Formellement, la possession inaliénable en français se caractérise par l'absence du déterminant possessif avant les *possessa*, au profit de l'article défini ou zéro (Rooryck 2017 : 2) ; et par l'absence d'une modification non-restrictive ou non-inhérente⁹ (op. cit. : 4).

2.3 LA CATÉGORIE RADIALE

Les exemples et les caractéristiques de constructions absolues attributives cités précédemment représentent la majorité de ces structures. Ils ne donnent cependant pas l'image complète de cette catégorie. Il existe p. ex. des constructions absolues modifiant les objets inanimés, reposant plutôt sur la relation partie-tout que sur la possession inaliénable standard (voir (9b)) ; des constructions absolues remplissant les fonctions intermédiaires entre un attribut et un complément circonstanciel (Hanon 1989 : 242 ; voir p. ex. (6)) ; ou des constructions absolues sans un antécédent verbal, qui fonctionnent plutôt comme des appositions aux GN (ibid. ; voir p. ex. (9c)). Malgré leur proportion minoritaire et pour une image plus précise de la catégorie, il est alors indispensable de considérer également ces structures plus périphériques.

Ainsi la présente étude propose-t-elle à décrire la construction absolue attributive comme une catégorie radiale que l'on peut caractériser en termes de prototype et périphérie, laquelle catégorisation est d'ailleurs aujourd'hui considérée comme plus adéquate et cognitivement plausible (voir entre autres Rosch 1978 ; Lakoff 1987 ; Croft — Cruse 2004 ; Rohrer 2007 ; Lewandowska-Tomaszcyk 2007). Sont considérés comme prototypiques les constructions les plus fréquentes (selon Divjak — Caldwell-Harris 2015), qui représentent le mieux les caractéristiques de base de la catégorie (p. ex. la possession inaliénable), et les plus universelles, qui n'exigent pas une spécification contextuelle particulière.

8 Et d'autres structures comme les gestes naturels (*lever les mains*) ou les datifs de type *se/lui laver les mains* ; pour aller plus loin, voir Rooryck (2017).

9 Tandis que (i) est possible, (ii) semble très atypique : (i) *une femme, le bras gauche levé* ; (ii) **une femme, le bras charmant levé*. Pourtant, dans notre recherche, nous observons que la modification est possible avec le déterminant possessif (*son bras charmant*), peut-être en raison du fait que la modification a rompu la relation étroite de la possession inaliénable, et pour cette raison, la possession doit être rétablie par le déterminant, voir aussi (7) plus bas.



2.4 QUESTIONS DE RECHERCHE

Le but principal de l'article est de délimiter l'exemple prototypique de la construction absolue attributive — une décision, au moins partiellement, arbitraire — et de préciser les traits par lesquels les structures périphériques, mais qui relèvent toujours de la catégorie, s'en éloignent.

De plus, la recherche considère également la possibilité de corrélations entre différentes caractéristiques non-prototypiques, posant la question de savoir si p. ex. un sémantisme atypique (une nuance circonstancielle ou un *possessum* aliénable) exige une forme atypique (une position ou un déterminant particulier).

Tandis que la délimitation du prototype repose avant tout sur la combinaison des connaissances actuelles¹⁰, c'est la précision des corrélations entre les traits non-prototypiques qui reste à établir par une étude statistique. Cette étude pourra également trouver les frontières mêmes de la catégorie des constructions absolues attributives, en identifiant p. ex. quelles entités peuvent être conceptualisées comme *possessa* dans ces structures.

3 ANALYSE DANS LE CORPUS FRANTEXT

Les paragraphes suivants présentent les données et la méthodologie appliquée pendant la recherche (3.1), celle-ci reposant notamment sur l'observation de différents paramètres (3.2). Les résultats de l'analyse permettent d'identifier des corrélations entre plusieurs paramètres (3.2.1), et notamment en une structuration plus fine de la catégorie des constructions absolues attributives selon ces mêmes paramètres (3.3).

3.1 LES DONNÉES ET LA MÉTHODOLOGIE

L'analyse a été effectuée sur les occurrences des constructions absolues attributives dans le corpus Frantext, limité aux textes des auteurs français des XX^e et XXI^e siècles (446 textes, dont 309 du XX^e siècle)¹¹. Quant à l'étiquetage des genres, les dénominations utilisées dans Frantext ne font pas l'unanimité (p. ex. les nouvelles sont étiquetées comme *nouvelles*, *nouvelle* ou *nouvelles (recueil)*) et un texte peut recevoir plusieurs étiquettes. Les genres les plus représentés dans notre corpus étaient l' *(auto)biographie* (300 textes) et le *roman* (191 textes); et ils appartiennent à ceux où l'on trouve le plus souvent des constructions absolues attributives. Elles ont été identifiées dans 43 % des romans, 28 % des nouvelles et 22 % des *(auto)biographies*, contre p. ex. 11 % de la non-fiction et du théâtre, 8 % des récits divers et 6 % de la poésie.

Étant donné que les constructions absolues sont typiquement formées de séquences d'un GN et d'un participe/adjectif/GP, fréquentes en français, la recherche par les requêtes formelles a donné beaucoup de résultats qui ne répondaient que

10 Dont la prépondérance de la construction absolue attributive à la postposition, le rapport à un être humain en fonction de sujet, la conceptualisation des parties du corps ou l'article défini ou zéro, voir plus haut.

11 Frantext préfère indiquer le nombre de textes au nombre de tokens.



formellement aux séquences recherchées. Pour réduire le taux de bruit (de faux résultats), la recherche s'est limitée aux constructions absolues avec un déterminant, suivant une virgule ou un point (omettant les constructions absolues suivant un autre signe de ponctuation), avec un participe passé/présent ou un GP dans le prédicat (nous omettons les constructions absolues dont le prédicat est un adjectif ou une proposition). Au total, 6 types de structures ont été recherchés selon 6 requêtes formelles différentes, voir le Tableau 1 illustrant ces structures avec des exemples modifiés de Frantext et présentant les requêtes utilisées :

type	séparateur	« prédicat »	exemple illustratif	requête
1a	,	participe passé	<i>Il médite, la tête penchée.</i>	[word=","][pos="DET"] [pos="NC"][pos="VPP"]
1b	.	participe passé	<i>. La tête penchée (,) il médite.</i>	[word="\."][pos="DET"] [pos="NC"][pos="VPP"]
2a	,	participe présent	<i>J'écrivais, le cœur battant.</i>	[word=","][pos="DET"] [pos="NC"][pos="VPR"]
2b	.	participe présent	<i>. Le cœur battant (,) j'écrivais.</i>	[word="\."][pos="DET"] [pos="NC"][pos="VPR"]
3a	,	GP	<i>Elle était là, un miroir à la main.</i>	[word=","][pos="DET"] [pos="NC"][pos="P"] [pos="DET"] [pos="NC"]
3b	.	GP	<i>Elle était là. Un miroir à la main.</i>	[word="\."][pos="DET"] [pos="NC"][pos="P"] [pos="DET"] [pos="NC"]

TABLEAU 1. Les structures recherchées et les requêtes utilisées

D'un côté, la limitation aux structures illustrées dans le Tableau 1 a réduit le taux de bruit, qui oscille néanmoins, selon les requêtes, entre 78,52 % et 98,13 % ; d'un autre côté, l'étude ne prend pas en considération toutes les formes des constructions absolues, elle omet notamment celles qui ne sont pas séparées par une virgule ou dont le prédicat est un adjectif. Nous supposons que cette limitation ne pose pas de problèmes majeurs pour nos fins, qui reposent notamment sur l'analyse des aspects qui ne semblent pas directement liés à ces critères formels ; pourtant, il se peut que le choix d'autres structures fournisse des résultats partiellement différents, p. ex. dans la proportion des structures non-prototypiques, de différents lexèmes ou de différentes locutions figées.

Au total, 49 321 occurrences qui répondaient aux séquences formelles ont été trouvées, dont l'échantillon de 50 % (24 659) a été analysé. Après l'exclusion des bruits, il nous reste un groupe de 2 635 occurrences des constructions absolues attributives, dont la majorité (1 516) de type 1a (voir Tableau 1)¹². Ces occurrences ont par la suite été catégorisées selon plusieurs paramètres (voir 3.2) et ont été analysées dans une étude quantitative, qui reposait sur l'évaluation de la corrélation entre les para-

12 Pour une description plus détaillée de ce triage voir Lipská (2019 : 56-59).

mètres, ainsi que qualitative, qui regardait de plus près les nuances sémantiques et le rôle du contexte dans l'interprétation des constructions étudiées.

3.2 LES PARAMÈTRES OBSERVÉS ET LA DÉLIMITATION DU PROTOTYPE

L'étude a pris en compte 13 paramètres, dont 6 ont été utilisés pour délimiter le prototype : l'article défini dans le « sujet » de la construction absolue (+/-), l'incidence verbale et nominale (+/-), une fonction purement attributive (+/-), la fonction syntaxique du GN incident, la position de la construction absolue (post-, anté-, interposition¹³) et une partie du corps humain dans le « sujet » (+/-).

La structure prototypique a été délimitée comme : [+ article défini] \wedge [+ double incidence] \wedge [+ fonction purement attributive] \wedge [**sujet | COD | complément du pré-sentatif** fonction syntaxique du GN incident] \wedge [**post** position] \wedge [+ corps humain dans le « sujet »] ; voir les exemples (1b), (2) et (3). Au total, 1 069 occurrences remplissaient ces critères et ont été prises pour prototypiques. Ce prototype a ensuite été analysé et structuré plus loin, notamment selon le degré de saillance de différentes parties du corps, voir 3.3.1.

Les 7 paramètres additionnels qui contribuaient à une analyse plus fine ont été : le cadre sémantique (homme/animal/inanimé) du GN incident, la coordination avec d'autres structures, la nature du « prédicat » (GP/participe¹⁴), une partie du corps humain dans le « prédicat » (p. ex. dans *la cigarette aux lèvres*), le verbe déclencheur (p. ex. *Il marchait, la cigarette aux lèvres*), le sous-cadre sémantique du « sujet » (vêtements — p. ex. *les manches retroussées*, les émotions — p. ex. *le sourire rosi*, etc.) et la nature du déterminant dans le « sujet », s'il ne s'agissait pas de l'article défini.

3.2.1 LES CORRÉLATIONS IDENTIFIÉES

Grâce à l'analyse quantitative, nous avons identifié plusieurs corrélations entre les paramètres observés, à l'aide de deux tests khi-carré (celui de Yates avec une correction de continuité (χ^2_c) et celui de Pearson sans cette correction (χ^2_p)), qui mesurent si la corrélation est aléatoire ou si elle est statistiquement significative (Volín 2007 : 124-125), et l'intervalle de confiance (CI ; Gries 2009 : 123-126). Mentionnons ici les corrélations les plus marquantes et pertinentes pour l'identification des constructions prototypiques et non-prototypiques¹⁵ :

Si les « sujets » contiennent une partie du corps humain, ils sont considérablement plus souvent introduits par l'article défini (dans 86,9 % des cas contre 53 % pour les autres « sujets »)¹⁶. D'ailleurs, une partie du corps humain était le sujet le plus fréquent (75 %) et l'article défini le déterminant le plus fréquent (78 %), et leur combinaison représente le prototype des constructions absolues attributives analysées (4) :

13 La position entre le GN et le GV incidents (*Une femme, les yeux fermés, s'est assise.*)

14 Il a été observé p. ex. que, dans les constructions absolues avec un GP, le *possessum* se trouve plus souvent dans le prédicat — en tant que partie du GP — que dans les constructions absolues participiales. Quant aux constructions absolues adjectivales, qui n'ont pas été analysées, nous supposons qu'elles seraient, sous cet aspect, proches des participiales.

15 Pour toutes les corrélations voir Lipská (2019 : 64-86).

16 $\chi^2_y = 337,15$ ($p < 0,001$) ; $\chi^2_p = 339,15$ ($p < 0,001$) ; CI = 4,8354-7,2229.



- (4) « *David conduit lentement, **les mains croisées sur le haut du volant**, le corps penché en avant [...] » (NAVARRE, Romans, un roman, 1988)¹⁷*

Cette corrélation correspond bien au fait que l'article défini est un article typique pour la possession inaliénable en français. Les parties du corps se trouvent en général le plus haut dans la hiérarchie de la possession, car elles représentent la possession inaliénable la plus étroite. La corrélation vaut également quand la partie du corps se trouve dans le prédicat (5) :

- (5) « *Rubén découvre le visage blême d'Ossario qui le fixait, l'air buté, **un revolver à la main**. » (FÉREY, Mapuche, 2012)¹⁸*

En revanche, le déterminant dans le « sujet » est un peu moins souvent l'article défini dans les constructions absolues attributives avec une fonction circonstancielle, notamment causale (dans 51 des 89 occurrences), au profit, avant tout, du déterminant possessif (dans 29 des 89 occurrences), voir (6). Nous l'expliquons par une fonction particulière de la construction absolue qui rompt en quelque sorte la relation directe de la possession inaliénable. Cela concerne également les situations où le « sujet » est lui-même modifié par une autre caractéristique (7).

- (6) « *J'ai encore les réactions d'une jeunesse dont je ne me déshabitué que par force, **mon esprit ayant oublié ce dont mon corps n'est plus capable**. » (MAURIAC, Le Temps accompli, 1991)¹⁹*
- (7) « [...] *tous les Chinois penchés se taisaient, **leurs yeux plissés devenus à peine une fente**, leurs cheveux encore plus noirs [...] » (JENNI, L'Art français de la guerre, 2011)*

Illustrons encore une corrélation intéressante, à savoir la tendance des constructions absolues attributives avec une fonction circonstancielle à apparaître plus souvent en position préverbiale que les constructions purement attributives (79 des 156 contre 590 des 2 479, ou 51 % contre 24 %) ²⁰. Pour les temporelles, l'antéposition est prédominante (10 des 13 occurrences), car elle indique de manière iconique l'antériorité de l'action exprimée dans la construction absolue (8). À part l'expression iconique de l'antériorité, qui est pertinente également pour les causales, la tendance des circonstanciels

¹⁷ Remarquons la deuxième construction absolue attributive coordonnée avec la première. La présence d'une coordination est typique pour les constructions absolues attributives ; dans nos données, presque la moitié des occurrences apparaît en coordination avec une autre structure (participe, adjectif, une autre construction absolue).

¹⁸ Remarquons de nouveau la coordination avec une autre construction absolue, *l'air buté*.

¹⁹ Ce type de constructions se trouve à la véritable périphérie de la catégorie des constructions absolues attributives et il semble tomber déjà plutôt sous les constructions absolues circonstanciels, la possession inaliénable étant le seul aspect qui les relie avec les attributives.

²⁰ $\chi^2_Y = 53,89$ ($p < 0,001$) ; $\chi^2_P = 56,22$ ($p < 0,001$) ; CI = 2,3682–4,5564.

à la position préverbale s'explique par le rapport extraprédicatif de ces structures, qui est typiquement lié à l'antéposition ou au détachement (Charolles 2003 : 16).

- (8) « **La cigarette achevée**, j'allai boire encore un verre puis me couchai dans le grand lit à baldaquin. » (LITTELL, Les Bienveillantes, 2006)

D'autres corrélations ont encore été observées, dont notamment la tendance des constructions absolues sans antécédent verbal à la coordination avec d'autres éléments, et une forte tendance des circonstancielles à être employées sans coordination, qui semble réservée notamment aux « pures » descriptions. L'identification de ces corrélations a permis de mieux délimiter et définir ces types périphériques (structures circonstancielles, appositions) de constructions absolues attributives et dès lors a contribué à une structuration plus fine de cette catégorie, esquissée dans le chapitre suivant.

3.3 LA STRUCTURE INTERNE DE LA CATÉGORIE

Après avoir évalué les occurrences selon les paramètres présentés et après avoir identifié les corrélations entre ces paramètres, nous observons qu'il se profile une image de la catégorie avec un prototype particulier (voir 3.2) et plusieurs types de structures périphériques. Si les constructions prototypiques partagent des caractéristiques clairement définies, formant ainsi un ensemble relativement homogène, les constructions non-prototypiques, représentant tout le reste de la catégorie, sont un groupe plus hétérogène, et s'éloignent du prototype initial dans la mesure où il leur manque un ou plusieurs de ses traits.

3.3.1 LE DEGRÉ D'ALIÉNABILITÉ ET LA SAILLANCE DES POSSESSA

Les constructions absolues attributives décrivent les entités possédées (*possessa*) par le GN modifié (ou celles qui s'y rattachent d'une certaine façon). Selon nos données, ce GN est dans la très grande majorité des cas un être humain : sur 2 635 occurrences, seulement 47 se rapportaient à un animal (9a), 21 à une entité inanimée (9b) et 2 à une plante (9c), formant ainsi les exemples clairement périphériques :

- (9a) « [...] et dort dans l'immense chasuble verte des forêts où les grands cerfs fictifs passent, lents, **une croix entre leurs dix-cors**. » (MICHON, Vies minuscules, 1984)
- (9b) « Le pays, vidé de sa substance, **ses énergies consommées**, avait été tenté de tracer le mot fin au bas de son histoire. » (BERGOUNIOUX, Le Premier mot, 2001)²¹
- (9c) « Et dans le jardin, partout, des ormeaux — tous les ormeaux — morts, **leurs branches renfermées comme des griffes**. » (MAURIAC, L'Oncle Marcel, 1988)²²

21 Remarquons la nuance causale et la présence du déterminant démonstratif qui y correspond.

22 Remarquons l'absence de l'incidence verbale.



Le reste des occurrences se rapportait aux hommes, par le *possessum* dans le sujet qui était le plus souvent une partie du corps (1970), un objet concret (315), une autre caractéristique de type *esprit*, *mine*, *regard* (123) ou une pièce de vêtements (115). Ont été trouvées également des occurrences avec des émotions (*cri*, *colère*, *anxiété*), des notions classifiées comme « abstraits » (*sommeil*, *affaires*), ou encore des notions plus « autonomes », séparées du possesseur (*filles*, *ratier*, *voiture*²³), mais associées à lui, étant aussi souvent à ses côtés. Ces données indiquent une grande prépondérance de *possessa* inaliénables, représentées non seulement par les parties du corps physiques, mais aussi par les pièces de vêtements, des caractéristiques non-physiques ou des émotions. Cela a été confirmé par le jugement d'un locuteur natif qui a abordé ces entités comme les parties du corps ; dans le sens qu'il a perçu une situation dans laquelle elles n'ont pas été possédées par le GN modifié, simulée par l'insertion du participe *étant* qui n'apparaît que dans les constructions purement circonstancielles (voir 2.1), comme à la limite de grammaticalité (10a). Dans ces cas-là, il n'a accepté l'insertion de *étant* qu'avec un changement de l'article défini au déterminant possessif (10b). En revanche, les *possessa* aliénables n'ont pas été concernés par cette condition (10c) :

- (10a) *une femme, le manteau étant déchiré, ...
 (10b) une femme, son manteau étant déchiré, ...
 (10c) une femme, le livre étant déchiré, ...

Il est ainsi à constater que la possession de l'entité est un facteur clé qui permet l'interprétation des constructions absolues attributives ; et que cette relation est le plus directement fournie par les *possessa* inaliénables, typiquement introduits par l'article défini. Tandis que les *possessa* aliénables sont possédés automatiquement, la possession des objets comme *un livre* doit être marquée par le déterminant (*son livre*), par une localisation sur / près du possesseur (*un livre sur les genoux*) ou par la situation donnée. Cela correspond également au fait que 85 % des constructions avec un objet concret dans le « sujet » qui se rapportaient aux hommes contenaient par la suite un *possessum* inaliénable dans le prédicat (11), voir aussi (5)²⁴ :

- (11) « Je descends la rue d'Amsterdam, **un TLS dans ma poche**, de K-way, par exemple (dans le meilleur de ces cas ; le TLS ('Times Literary Supplément') [...]) » (ROUBAUD, Poésie : récit, 2000)

Outre le degré d'aliénabilité, un facteur important est encore la saillance des *possessa* (voir 2.2). Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de traiter cet aspect et les résultats de notre étude dans leur intégralité. Nos observations indiquent que différents types de saillance des *possessa* dans le discours non seulement expliquent

23 P. ex. dans « Je me suis installé en face d'eux, près de Blondel abstrait dans ses pensées, **son ratier vautré** sur ses genoux [...] » (ECHENOZ, Nous trois) ou dans « Juliette & Jacques sont repartis, **la voiture bondée**. » (NAVARRÉ, Romans, un roman, 1988). Tandis que *son ratier* sert à la véritable description du possesseur, *la voiture* représente une association plus libre.

24 Le même phénomène a été observé pour les animaux, voir (9a).



la fréquence particulière de certains lexèmes, mais sont également à la source des collocations du type *le cœur battant* ou *bouche bée*. Les parties du corps qui apparaissent le plus souvent en tant que « sujets » des constructions absolues sont *yeux* (œil), *mains* (main), *tête*, *visage*, *bras*, *cœur*, *dos*, *jambes*, *front*, *pieds*, *nez*, *bouche*, *cheveux*²⁵. Ces parties du corps sont soit « étendues », visibles et peuvent facilement servir pour la description de toute la personne (*tête*, *visage*, *cheveux* ; voir Kleiber 1999 : 99), soit ont une importance culturelle particulière et sont souvent employées avec une valeur métaphorique (*cœur*, *œil*), ou ont une fonction particulière, y compris une fonction symbolique — les gestes, la marche, la posture, les sens (*yeux*, *mains*, *bras*, *dos*, *jambes*, *nez*).

Les *possessa* moins saillants étaient moins fréquents et ne sont typiquement apparus que dans des situations particulières (soulignées dans les exemples) dans lesquelles ils deviennent plus pertinents (12). Certains ne sont apparus qu'une fois dans nos données, dont *aisselles*, *buste*, *cerveau*, *échine*, *frimousse*, *iris*, *membres*, *narines*, *palais*, *phalangette*, *salive*, *sexe* ou *talons*.

(12a) « *Il se convulsait sur le sol jonché de cadavres, le cerveau grillé par le choc électrique.* » (FÉREY, Mapuche, 2012)

(12b) « *Elle respire fortement, les narines dilatées.* » (GARAT, Voie non classée, 1985)

La saillance des *possessa*, illustrée notamment par leur fréquence et l'universalité du contexte dans lequel ils apparaissent, peut être un autre critère de prototypicité, marquant les constructions avec les *possessa* plus saillants comme plus prototypiques.

3.3.2 L'INCIDENCE VERBALE ET NOMINALE

Un autre aspect qui s'impose dans la structuration de la catégorie des constructions absolues attributives et qui différencie le prototype de la périphérie est l'incidence de la construction absolue. Selon la délimitation dans 3.2, la structure prototypique remplit une fonction d'attribut du sujet (13a), voir aussi les exemples précédents, ou du COD (13b), ou éventuellement du complément du présentatif (13c) de la proposition matrice, modifiant à la fois le GN dans cette fonction et le prédicat de la principale (les deux soulignés) :

(13a) « *Je me fige sur place, le dos plaqué contre un mur aveugle.* » (OSMONT, Éléments incontrôlés, 2012)

(13b) « *À les voir dans leur lit, exténués par quarante-huit heures de démence amoureuse, les cheveux collés en boucles sur leurs fronts brillants, cette lueur idéale [...].* » (PENNAC, Aux fruits de la passion, 1999)²⁶

25 Chacune apparaît en tant que « sujet » dans au moins 20 occurrences par les 1 069 constructions prototypiques.

26 Remarquons la coordination avec d'autres attributs.



- (13c) « [...] *il y avait, un peu plus loin, la grosse Amélie, comme morte, la jupe en l'air, le linge arraché, et qui montrait tout son avoir.* » (GIONO, Solitude de la pitié, 1932)²⁷

Les constructions périphériques peuvent s'éloigner de ce prototype de deux points de vue. Soit elles modifient un GN dans une autre fonction syntaxique que celles énumérées précédemment, soit elles manquent une incidence verbale, étant en fonction d'apposition. Sur 2 635 occurrences étudiées, 61 (2 %) se rapportaient à un GN avec une fonction syntaxique non-prototypique, notamment celle de complément du nom (14a), complément d'objet indirect, complément du verbe ou complément d'agent. Quant à l'incidence verbale, 208 constructions absolues (8 %) n'avaient pas un incident verbal et ne modifiaient qu'un GN (14b), voir aussi (9c).

- (14a) « [...] *c'est dans le sourire de David, l'oreille collée à sa montre, que je le trouve, même si je sais [...]* » (BOBER, Quoi de neuf sur la guerre ?, 1993)
- (14b) « [...] *la première photo qui me tombe sous les yeux, Renée debout, la tête inclinée contre la mienne, moi assis [...]*. » (DOUBROVSKY, Un homme de passage, 2011)

Les structures illustrées dans (14) représentent ainsi les constructions absolues attributives périphériques, minoritaires dans notre corpus, qui s'éloignent du prototype par une incidence particulière.

3.3.3 GLISSEMENT VERS LA FONCTION CIRCONSTANCIELLE

Le dernier critère identifié est la présence ou l'absence de la fonction circonstancielle qui s'ajoute à la fonction d'attribution. Selon ce critère, ce sont effectivement les structures qui, simultanément, remplissent les deux fonctions qui se trouvent dans la périphérie de la catégorie. Dans notre corpus, 156 occurrences (6 %) de ces structures ont été trouvées, dont notamment les constructions exprimant une cause (15a), voir aussi (6) et (9b), une explication (15b) ou une indication temporelle (15c), voir aussi (8) :

- (15a) « *Ma voix étant voilée et mon élocution tâtonnante, je n'aime guère faire la conversation aux sourds.* » (NOURISSIER, À défaut de génie, 2000)²⁸
- (15b) « *Il paraissait excessivement soucieux de son apparence, sa chevelure dénotant juste ce qu'il fallait de négligence.* » (ECHENOZ, Au piano, 2003)
- (15c) « *L'âge venu, il a quitté la course.* » (BLANC, La Légende des cycles, 2003)

La distinction de la cause et de l'explication repose sur la question de savoir si la construction absolue est une cause de l'action décrite dans la principale, ou si elle

²⁷ Remarquons la coordination avec d'autres attributs.

²⁸ Remarquons le participe *étant* qui n'est pas normalement admis pour les constructions absolues attributives (voir 2.1) et qui souligne davantage la valeur causale de la construction absolue ; et remarquons aussi la coordination avec une autre construction absolue attributive.



ne sert que pour illustrer davantage ce qui est évoqué déjà dans la principale. Cette distinction n'est néanmoins pas sans problème et peut être relativement arbitraire. De plus, la cause ou l'explication peuvent être plus ou moins directes, fortes ou évidentes. Selon nos observations, il semble que plus la cause est claire, plus souvent la construction absolue contient un déterminant possessif dans le « sujet », voir (6), (9b) et (15a), qui renforce l'interprétation causale, étant lui-même une caractéristique non-prototypique des constructions absolues attributives. En effet, un tiers (29 des 89) des CA causales a été introduit par un déterminant possessif, contre 11 % (285 des 2 546) du reste des occurrences.

4 UNE CATÉGORIE RADIALE

L'étude de différentes constructions absolues attributives présentée dans le chapitre précédent a permis de former une image plus précise de cette catégorie que l'on peut définir globalement par quelques aspects formels (structure prédicative nominale) et fonctionnels (modification du GN) de base ; mais qui englobe des occurrences qui diffèrent pour une ou plusieurs caractéristiques.

Dans le but de trouver une description adéquate de ces structures, il a été proposé une conception du prototype, fondé sur les traits les plus fréquents et les plus représentatifs de la catégorie (voir 3.2), qui semblait cognitivement la plus plausible (voir 2.3). Étant donné que l'absence d'un ou de plusieurs de ces traits pousse une construction vers la périphérie, ces traits peuvent être regardés comme des axes sur lesquels les occurrences périphériques sont placées selon leur éloignement du prototype. Chaque axe représente ainsi une échelle du plus prototypique au plus périphérique. La mesure de l'éloignement se manifeste soit dans un axe unique (p. ex. la hiérarchie du caractère animé du GN), soit dans la combinaison de plusieurs axes : la construction qui s'éloigne sur plus de caractéristiques est plus périphérique. Une construction périphérique selon plusieurs caractéristiques est p. ex. celle qui exprime la cause, manque l'incidence verbale et dont le « sujet » est un objet aliénable introduit par un article indéfini (16) :

(16) « *Mort de Jean-Louis. Une balle dans le cœur.* » (NAVARRE, Biographie, 1981)²⁹

D'autres exemples de structures périphériques sur plusieurs axes sont présentés dans le chapitre précédent. Certains traits se combinent plus souvent que d'autres — p. ex. la cause et l'antéposition — et forment les corrélations observées dans 3.2.1 ; d'autres semblent indépendants l'un de l'autre, p. ex. la cause et le sémantisme du « sujet » (16).

En analysant les critères du caractère non-prototypique comme les axes, nous pouvons représenter schématiquement les constructions absolues attributives dans l'espace comme une catégorie radiale avec le prototype au centre et les axes s'étendant vers la périphérie, voir Figure 1 :

²⁹ Remarquons néanmoins la présence d'un *possessum* inaliénable (*cœur*) dans le « prédicat », ce qui rapproche (16) des exemples plus prototypiques.

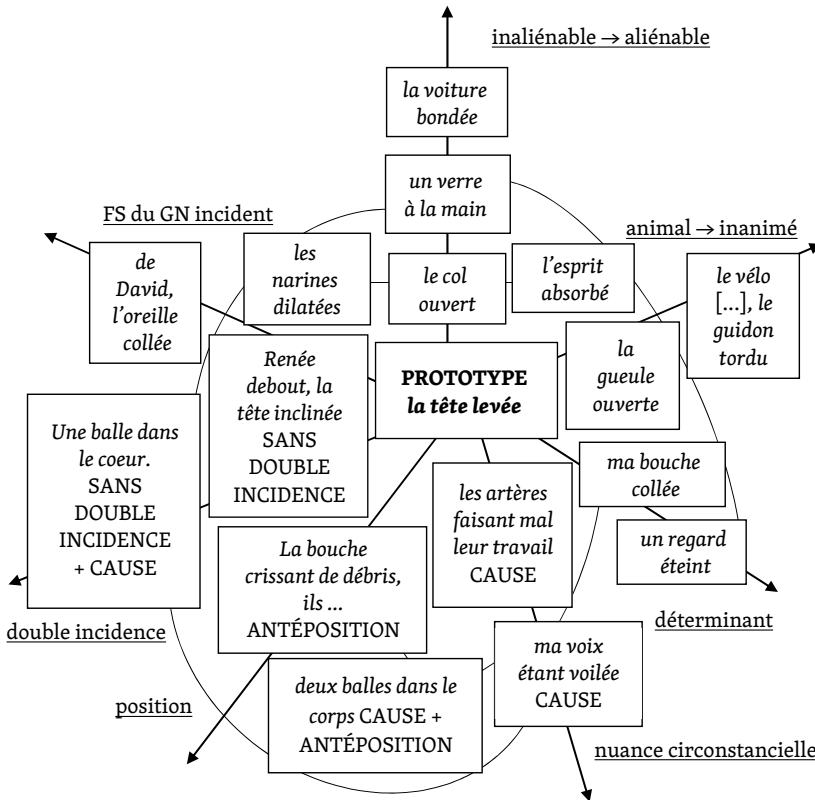


FIGURE 1. Les constructions absolues analysées comme une catégorie radiale

La Figure 1 représente différents types de constructions absolues attributives, localisés selon leur rapport au prototype sur 7 axes identifiés. Les courbes relient différentes caractéristiques non-prototypiques, montrant que certaines occurrences se trouvent par leurs traits sur plusieurs axes ou entre eux.

Le schéma n'est qu'approximatif et non exhaustif — il pourrait sans doute être plus détaillé et plus fin dans la délimitation de différents axes. Cependant, nous y voyons une description efficace d'une catégorie linguistique, qui reste relativement simple et cohérente, mais qui permet de capter des variations internes intéressantes dont l'inclusion est indispensable pour une description adéquate de la catégorie en question.

5 CONCLUSION

Les constructions absolues attributives françaises représentent une catégorie linguistique particulière en fonction de modification d'un GN et sous la forme d'une prédication seconde, non-finie. Nous espérons avoir montré dans la présente étude que la formation de ces structures suit des principes de conceptualisation généraux ; et que leur interprétation repose sur un rapport sémantique étroit entre le GN modifié



(le plus souvent une personne) — le possesseur, et la construction absolue, dans laquelle nous trouvons le *possessum*. La relation de possession est déjà thématifiée, parfois à l'aide des spécifications contextuelles, et pour cette raison, les *possessa* tombent le plus souvent sous la catégorie universelle de la possession inaliénable.

L'analyse de corpus a permis de préciser la description des constructions absolues attributives, notamment en identifiant des corrélations entre quelques-unes de leurs caractéristiques ; dont la prédominance de l'article défini devant les *possessa* inaliénables, particulièrement devant les parties du corps humain ; la tendance des constructions avec une fonction circonstancielle à l'antéposition et, pour les causales, au déterminant possessif ; et la corrélation entre la coordination et une fonction descriptive de la construction absolue.

Il est à constater que les constructions absolues attributives forment une catégorie hétérogène et complexe, mais dont nous pouvons esquisser la structure interne. Après avoir identifié plusieurs sous-types de cette catégorie, nous proposons de la décrire comme une catégorie radiale avec un prototype et plusieurs types de structures périphériques. Cette conception permet davantage une représentation schématique de la catégorie dans laquelle les aspects du caractère non-prototypique forment différents axes sur lesquels les structures s'éloignant du prototype peuvent être placées (voir Figure 1).

Une autre recherche des constructions absolues attributives pourrait révéler d'autres aspects syntaxico-sémantiques ou textuels intéressants, surtout quant aux constructions qui ont été exclues de la présente étude (les constructions absolues sans détachement ou qui ne sont pas introduites par un article). Une comparaison avec les structures similaires dans d'autres langues pourrait également fournir des résultats précieux, p. ex. en ce qui concerne l'étendue de la possession inaliénable qui est sans doute un concept universel.

RÉFÉRENCES

- Brunot, F. (1936) *La pensée et la langue : Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Troisième édition revue. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. Vie : Masson et Cie, Éditeurs.
- Charolles, M. (2003) De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. *Travaux de linguistique*. 47(2). Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2003-2-page-11.html> [consulté le 02/09/2019].
- Combettes, B. (1998) *Les constructions détachées du français*. Paris : Ophrys.
- Croft, W. and A. D. Cruse (2004) *Cognitive linguistics*. New York: Cambridge University Press.
- Damourette, J. and É. Pichon. (1930) *Des Mots à la Pensée: Essai de Grammaire de la Langue Française*. 17, Rue de La Rochefoucauld, Paris 9e : J. L. L. D'Artrey, Directeur.
- Divjak, D. and C. Caldwell-Harris (2015) Frequency and entrenchment. In: Dabrowska, E. and D. Divjak (eds) *Handbook of cognitive linguistics*, 143–167. Boston: De Gruyter Mouton.
- Fillmore, Ch. J. (1985) Frames and the semantics of understanding. *Quaderni di Semantica* 6, 222–254.
- Furukawa, N. (1996) *Grammaire de la prédication seconde: forme, sens et contraintes*. Louvain-la-Neuve : Duculot.



- Geeraerts, D. and H. Cuyckens (2007) *The Oxford handbook of cognitive linguistics*. New York: Oxford University Press.
- Grevisse, M. and A. Goosse (2008) *Le bon usage* (14e éd.). Bruxelles : De Boeck.
- Gries, S. Th. (2009) *Statistics for linguistics with R: a practical introduction*. New York: Mouton de Gruyter. Trends in linguistics, 208.
- Guérin, V. (2017) The Oceanic Subgroup of the Austronesian Language Family. In: Aikhenvald, A. Y. and R. M. W. Dixon (eds) *The Cambridge handbook of linguistic typology*, 747–781. Cambridge: Cambridge University Press.
- Haiman, J. (1983) Iconic and Economic Motivation. *Language* 59/4, 781–819.
- Hanon, S. (1989) *Les constructions absolues en français moderne*. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- Haspelmath, M. (2008) Alienable vs. inalienable possessive constructions. *Syntactic Universals and Usage Frequency: Leipzig Spring School on Linguistic Diversity* [online]. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, March 2008, 1–14. Disponible sur https://www.eva.mpg.de/lingua/conference/08_springschool/pdf/course_materials/Haspelmath_Possessives.pdf [consulté le 06/09/2018].
- Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique: la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Kockelman, P. (2009) Inalienable possession as grammatical category and discourse pattern. *Studies in Language* 33/1, 25–68.
- Lakoff, G. (1987) *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago, London: The University of Chicago Press.
- Le Bidois, G. and R. Le Bidois (1935) *Syntaxe du française moderne : Ses fondements historiques et psychologiques*. Paris : Picard Auguste.
- Le Goffic, P. (1993) *Grammaire de la Phrase française* ([3. éd.]). Paris : Hachette.
- Lehmann, Ch. (1988) Towards a typology of clause linkage. In: Haiman, J. and S. Thompson (eds) *Clause Combining In Grammar And Discourse*. Version disponible sur : <https://christianlehmann.eu/pub/linkage.pdf> [consulté le 02/09/2019].
- Leonarduzzi, L. (2006) Aux limites des dislocations. In: Apothéloz, D., B. Combettes and F. Neveu (eds) *Les linguistiques du détachement: Actes du colloque international de Nancy*, 361–375. Berne: Peter Lang.
- Lewandowska-Tomaszczyk, B. (2007) Polysemy, Prototypes, and Radial Categories. In: Geeraerts, D. and H. Cuyckens (eds) *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, 139–169. New York: Oxford University Press.
- Lipská, K. (2019) *Les constructions absolues attributives en français contemporain*. Praha. Master's thesis. Univerzita Karlova, tut. O. Nádvořníková.
- Mouret, F. (2011) Deux types de constructions absolues dans *La Jalousie* de Robbe-Grillet. *L'information Grammaticale* 128/1. Version sans pagination, disponible sur : www.llf.cnrs.fr/Gens/Mouret/article-IG-FM.pdf [consulté le 02/09/2019].
- Nichols, J. (1988) On alienable and inalienable possession. In : Shiplex, W. (ed) *In honor of Mary Haas*, 475–521. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Riegel, M., J.-C. Pellat and R. Rioul (2009) *Grammaire méthodique du français*. 4e édition. Paris: QUADRIGE / PUF.
- Rohrer, T. C. (2007) Embodiment and Experientialism. In : Geeraerts, D. and H. Cuyckens (eds) *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, 25–47. New York: Oxford University Press.
- Rooryck, J. (2017) *Reconsidering inalienable possession in French: Version 1.2*, December 2017 [online]. Leiden University, 2017. Disponible sur : <https://ling.auf.net/lingbuzz/003721/current.pdf> [consulté le 06/09/2019].
- Rosch, E. (1978) *Principles of Categorization*. Berkeley: University of California. Version sans pagination, disponible sur : https://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/4610/9778_083247.pdf [consulté le 02/09/2019].

- Schmid, H.-J. (2007) Entrenchment, Saliency, and Basic Levels. In : Geeraerts, D. and H. Cuyckens (eds) *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, 117–138. New York: Oxford University Press.
- Talmy, L. (2007) Attention Phenomena. In : Geeraerts, D. and H. Cuyckens (eds) *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, 262–293. New York: Oxford University Press..
- Ungerer, F. and H.-J. Schmid (2006) *An introduction to cognitive linguistics*. 2nd ed. New York: Longman.
- Volín, J. (2007) *Statistické metody ve fonetickém výzkumu*. Praha: Epoque.



CORPUS

Frantext (www.frantext.fr), ATILF, Nancy, 1998–2018. Disponible sur : <https://www.frantext.fr/repository/frantext>

Karolína Lipská

Département de Linguistique / Département des études romanes
Faculté des Lettres, Université Charles
nám. Jana Palacha 2, 116 38 Praha 1
ORCID ID: 0000-0001-8949-2264
kajalip@seznam.cz